

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tencraing :
Trois mois. . . . . 12 f.
Six mois. . . . . 23
Un an. . . . . 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée. A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 28 FÉVRIER 1871

Voir aux dernières nouvelles.

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris, 26 février.

MM. Thiers et Jules Favre sont retournés aujourd'hui à Versailles.

On assure que les préliminaires de paix seront signés aujourd'hui.

La plupart des journaux annoncent qu'ils ne paraîtront pas si les Prussiens entrent dans Paris.

Tous les journaux conseillent à la population de protester par le silence et l'abstention, de s'enfermer dans leurs maisons et de fermer les persiennes.

M. Kern, ministre de Suisse, a remis aujourd'hui à M. Thiers ses lettres de créance. Un avis reçu de Versailles, à quatre heures après-midi, dit : « L'armistice sera prolongé probablement de quinze jours »

L'occupation de Paris n'est pas encore définitivement résolue.

On espère qu'au dernier moment l'ordre d'occupation sera retiré.

On assure que, dans tous les cas, l'empereur et le prince royal de Prusse n'entreront pas dans Paris.

Paris, 26 février, 10 heures du soir.

Les Prussiens entreront dans Paris à minuit, après l'armistice écopé. Ils occuperont la rive droite de la Seine, depuis le Point-du-Jour jusqu'à la place de la Concorde en passant par l'avenue des Thermes, le faubourg Saint-Honoré et redescendront la rue Royale.

L'Empereur-roi occupera le palais de l'Élysée.

Les troupes françaises se retireront sur la rive gauche.

M. Thiers est reparti ce matin pour Versailles.

M. de Rothschild a été mandé hier à Versailles.

L'occupation durera plusieurs jours.

Paris, 27 février, midi 50 m.

Hier soir il y a eu une grande agitation patriotique à Paris, causée par le bruit de l'entrée immédiate des Prussiens.

Paris, le 27 février, 5 heures du matin.

La générale a été battue. La garde nationale, armée, s'est rendue en masse à l'avenue des Thermes pour s'opposer à l'entrée des Prussiens. Ceux-ci persistant dans leur résolution, on doit s'attendre à de douloureux événements.

A minuit tout était redevenu calme. Ce matin vive agitation dans des groupes nombreux qui se tiennent près des affiches reproduisant la communication de Picard.

On assure que tout le quartier occupé par les Prussiens sera entouré de barricades.

L'autorité militaire prendra des précautions afin d'empêcher des conflits.

Cette nuit des groupes d'exaltés ont envahi la prison de Sainte-Pélagie, et ont délivré les commandants Piazza et Brunel, retenus prisonniers.

Tous les journaux, même les ultra-radicaux, conseillent au peuple de s'abstenir de toute manifestation devant l'entrée des Prussiens.

Les journaux annoncent qu'ils ne paraîtront pas pendant le séjour de l'ennemi dans la ville.

On dit que l'entrée des Prussiens aura lieu mercredi seulement.

Paris, 25 février.

Les fiacres sont toujours très rares à Paris.

Quelques théâtres sont ouverts, mais d'une manière irrégulière, notamment les Variétés, les Bouffes et le théâtre de Clugny.

La mortalité a diminué, elle est redescendue de 5,000 à 4,000 décès par semaine.

La variole a beaucoup diminué; elle est tombée de 400 à 200 cas environ.

On dit que l'éclairage au gaz doit recommencer aujourd'hui.

Il y a encore beaucoup de pauvres gens assistés.

Cette assistance ne peut que diminuer peu à peu.

Les vivres sont abondants.

Cependant les prix sont encore bien tenus.

L'Empereur-Roi et l'Impératrice-Reine, à Berlin.

Versailles, 26 février.

Le cœur profondément ému et avec reconnaissance envers la grâce du Seigneur je l'annonce que les préliminaires de la paix viennent d'être signés à l'instant.

Il faut attendre maintenant la ratification de l'Assemblée nationale de Bordeaux.

GUILLAUME.

Versailles, 26 février.

Officiel. — Les préliminaires de la paix comprennent :

La cession de l'Alsace, à l'exception de Belfort; de la Lorraine allemande y compris Metz;

Une indemnité de 5 milliards payable en trois ans, et pendant ce temps des parties de la France en dehors de la nouvelle frontière resteront occupées par nos troupes.

Berlin, 27 février.

La ville est dans une animation très-joyeuse. Les principales rues sont richement pavoisées. Devant le palais royal, il y a une foule innombrable. On fait de grands préparatifs pour l'illumination de ce soir.

Florence, 27 février.

Les lettres de Rome annoncent que M. Cochin sera nommé ambassadeur de France à Rome.

L'Italie dément la nouvelle de quelques journaux, que M. Thiers aurait prié le gouvernement italien d'éviter autant que possible une expédition à Tunis, à cause de l'affaiblissement des provinces algériennes; les négociations sont toujours pendantes.

Londres, 27 février.

Le prince Charles de Roumanie est toujours décidé à abdiquer.

Le Morning-Post dément la fusion de légitimistes et des royalistes.

Le Daily-News dit que M. Daru refuse l'ambassade de Vienne.

L'INDEMNITÉ DE GUERRE

Ne nous faisons ni plus riches ni plus pauvres que nous ne le sommes. Trop pauvres, ce serait décourager la génération qui va se mettre à l'œuvre pour rétablir la fortune publique de la nation; trop riches, c'est, jusqu'au dernier moment, fournir à l'ennemi un prétexte pour enfler le chiffre des rançons diverses qu'il veut nous imposer.

Les journaux allemands, depuis quelques jours, nous ont menacés des exactions les plus formidables, et la plupart ont cherché à justifier leurs menaces.

Nous devons d'abord faire remarquer à ceux qui nous prient de nous souvenir des contributions payées par la Prusse à la France, de 1807 à 1812, que c'est là une affaire réglée depuis longtemps; que c'est en partie pour ne pas tout payer que la Prusse s'est soulevée sur nos derrières lors de la retraite de Russie; et qu'en 1814 et en 1815, elle est rentrée, par les victoires communes de l'Europe, en possession de ce qu'elle avait dû payer aux nôtres. Nous écarterons ensuite tous ces comptes avides où il est question non-seulement des frais de la guerre, en tant qu'emprunts, soldes, vivres, armements, fonds de pensions et de secours; puis de l'usure du matériel, des routes et des chemins fatigués, des destructions de toutes sortes, et de toutes les variétés d'indemnités personnelles, mais aussi de tout ce que n'ont pu gagner les hommes arrachés à leurs champs, à leurs ateliers, ou bloqués dans les ports. De cette façon tout deviendrait permis aux hypothèses.

Quant aux chiffres produits déjà, aucun ne s'est élevé, et on le comprend, du reste, au delà de la somme de dix milliards; mais aucun ne s'est abaissé au-dessous de celle d'un milliard de thalers ou de 3 milliards 750 millions. Encore ne sont-ce que les journaux sérieux ou les journaux de bourse qui ont été si modestes, parce qu'ils savent à quoi s'en tenir sur la valeur d'une créance qui dépasserait les facultés du débiteur ou dont le paiement, en se répartissant sur une longue suite d'années, entretiendrait et envenimerait l'animosité des deux peuples.

Les plus habiles nous consolent en nous citant les États-Unis, qui se sont si vaillamment relevés de leur terrible guerre civile. Ils oublient que, chez les Américains, profits et pertes ont été l'affaire d'une même nation où le bien et le mal ont promptement pu se mettre en équilibre, et que la paix rétablie n'a coûté aucun sacrifice d'orgueil national au pays; en lui laissant plus largement ouverts, au contraire, les mille champs de son activité.

Nous ne refusons certes pas d'espérer que la France étonnera le monde, elle aussi, par la rapidité de sa résurrection. Ce que nous ne voulons pas qu'on dise, ni en France, ni loin de France, parce que c'est là une assertion dangereuse pour nous, dans les circonstances actuelles, c'est que l'ensemble de nos revenus mobiliers et immobiliers monte à 30 milliards de francs.

Nous pourrions, mais ce n'est ni le lieu ni le jour, dresser en détail le compte de nos possibilités financières. Qu'il nous suffise de rappeler que les produits annuels de l'agriculture oscillent autour de 7 milliards 500 millions, dans les temps florissants. Les salaires à part, on n'a pu, même dans ces dernières années, porter à beaucoup plus de 5 milliards 500 millions les revenus de nos capitaux immobiliers.

Toute l'Europe est intéressée à ce que notre fortune, nos ressources, notre crédit ne reçoivent pas d'atteintes trop profondes car le crédit universel diminuerait avec le nôtre.

La France délaissée par toutes les puissances aura à examiner la conduite qu'elle devra tenir à leur égard.

Qui sait si un système d'égoïsme calculé sur celui de l'Angleterre ne nous aiderait pas puissamment à réparer nos désastres ?

Il faut commencer par l'abolition du traité de commerce avec l'Angleterre.

On lit dans le Journal des Débats :

Parmi ceux qui nous ont donné en 1848 le suffrage universel, quelques-uns estimaient par ce coup hardi, fermer la bouche aux démagogues et appuyer sur un fondement désormais inébranlable le gouvernement de la France. Il est vrai qu'en étendant en une fois à tous les Français le droit de vote, on enlevait aux mécontents l'occasion de se répandre en déclamations contre l'inégalité devant la loi, et que l'on assurait aux lois, sinon toujours l'autorité de la raison, du moins la force du nombre. Mais c'était mal connaître les partisans du suffrage universel que de leur supposer à tous l'amour du suffrage universel pour lui-même. Si beaucoup d'entre eux, mus par l'idée abstraite du droit, réclamaient pour tout Français qui paie l'impôt et donne son sang au pays la faculté de fixer, par des hommes élus par lui, le chiffre des sacrifices annuels que la patrie doit demander à tous ses enfants, le plus grand nombre cependant ne voyait dans l'extension illimitée du suffrage qu'une chance ou un moyen d'arriver au pouvoir et de manier en

suite à son gré le redoutable instrument de son élévation. M. Ledru-Rollin, un des plus ardents promoteurs du suffrage universel, était à peine installé au ministère de l'intérieur, qu'il rédigeait cette célèbre circulaire où l'on indiquait aux autorités locales les moyens propres à diriger le vote et l'art de faire dire à la voix populaire ce que pensait le gouvernement. Lorsque l'impolitique loi du 31 mai 1850 fut présentée au prince-président, l'occasion de se montrer plus démocrate que l'Assemblée et de rétablir dans son intégrité primitive le droit de suffrage, le prince-président avait-il, en cette affaire, souci des droits populaires ? Commençons par M. Ledru-Rollin, le prince-président était partisan du suffrage universel à la condition que le suffrage universel fit preuve de sagesse et d'obéissance aveugle au gouvernement.

N'avons-nous pas eu, vingt ans durant, un suffrage dirigé par MM. les préfets, sous-préfets et maires ? Au 4 septembre, la révolution respecta le principe du suffrage universel; mais la délégation à Tours et à Bordeaux, en la personne de M. Gambetta, résista jusqu'à la dernière extrémité à la convocation d'une Assemblée, et, le jour où elle y fut contrainte, viola la souveraineté nationale en restreignant illégalement le nombre des éligibles. Si des républicains à la façon de MM. Ledru-Rollin et Gambetta traitent le suffrage universel lorsqu'ils sont au pouvoir, avec un mépris vraiment impérial, il en est d'autres qui l'adoptent comme principe, mais l'attaquent dans ses effets. En dépit de M. Gambetta, et par suite, hélas ! de ces maux, la France a enfin obtenu de se choisir des représentants, et elle les a choisis selon son goût et ses préférences. Si tous les membres de l'Assemblée veulent le bien du pays, ils ne le veulent pas par les mêmes moyens, et cette divergence sur les voies et moyens excite l'indignation de la minorité et la pousse à attaquer le suffrage universel dans ses choix. Ouvrez les journaux radicaux et vos yeux tomberont aussitôt sur quelque violente attaque contre l'Assemblée, Oubliant que le vote a eu lieu au chef-lieu du canton et que le scrutin n'a été ouvert qu'un seul jour (condition tout à l'avantage des villes), ils distinguent avec malveillance et fausseté entre les députés urbains et les députés ruraux. Au dire de ces messieurs, eux seuls représentent la France. S'il en était ainsi, la France serait, au moins à l'égard du nombre, bien mal représentée.

Les auteurs de ces injures, qu'ils soient députés ou journalistes, appartiennent tous à une secte qui fit en son temps quelque bruit et beaucoup de mal, la secte des jacobins, et ils traiteraient le pays, si par impossible ils étaient jamais nos maîtres, comme l'ont traité les despotes de tout genre, y compris le grand homme du parti, M. Gambetta. Cette secte, qui, grâce à la liberté, dégénère en coterie, se recrute péniblement parmi les esprits faux et les caractères violents, et parmi ceux que Tite-Live appelle de mauvais ouvriers décidés à trouver que la société va de tra-

XVII

— La terre pardonne, la mer ne pardonne jamais. Il faut toujours vaincre sur mer. Vous vaincrez !

Les marins du Breton gardèrent le silence, mais on entendit un frémissement d'armes sur les deux rangs.

Le navire dérapa; le soleil se levait avec la brise du sud annoncée par Surcouf.

Paul regardait fuir sur la terre et tenait ses regards attachés sur les arbres lointains du domaine de Davidson. Quelques larmes furtives descendaient sur ses joues, et un frisson mortel agitait son corps et glaçait son épiderme aux feux du soleil de l'équateur.

Un coup de canon retentit sur le navire; on arborait le drapeau de la France sur l'océan ennemi. C'est toujours un moment d'émotion sublime. Ce pavillon semble dire à tous : La France est toujours là où je suis !

Paul regarda le pavillon, et s'approchant de Surcouf, il lui dit :

— J'ai laissé mes armes chez Davidson; j'attends celles que vous allez me donner.

Surcouf montra l'escalier de l'entrepont, et dit en riant à Paul :

— Voilà la rue de l'arsenal. Descendez et choisissez.

Paul ne regarda plus l'horizon de Kalima, et descendit.

A bord du Malaca, les pirates sont heureux; ils ont enfin trouvé la vie si longtemps rêvée ! Encore une prise, et ils éclipseront Palmer, le dieu mortel de l'Inde; tout leur sourit, la mer, le ciel, le vent. Ils n'obéissent à personne, ils commandent tous; l'équipage est capitaine. Enfin le farouche Cobra-Capel veut-il faire valoir des droits légitimes, transmis par Bantam, l'orgie lui rit au visage. Les cris se mêlent, se heurtent, éclatent à la fois. On dirait que Malaca porte une cargaison de tigres au palais du gouverneur de l'Inde; si l'Océan avait des échos, il ne saurait à qui répondre. Les canons seuls sont muets.

Les bandits ont étalé sur le pont toutes leurs richesses, pour s'enivrer aussi de la vue de l'or, car les vins de Constance et le rhum de Ceylan ne leur suffisent pas. Le pont est jonché de débris de flacons, de cristaux et de porcelaines chinoises. On a dévoré une immense plat de karrik incendiaire, volcan de riz et de safran, qui brûle les pommons avec sa lave jaune et complète l'ivresse du vin. Deux jeunes esclaves d'un brun noir, enlevés à Timor, assistent à cette scène scène et pleurent en regardant la mer. Les éclats de rire résonnent aux larmes, les derniers blasphèmes éclatent; un soleil de feu tombé d'aplomb sur toutes les têtes,

et verse le sommeil de la débauche et du midi.

Le silence succède au tumulte. On n'entend plus que les pleurs des deux jeunes filles, comme on entend le murmure d'une source, voilée par les arbres, au fond des bois.

Si l'équipage eût confié son sommeil à la vigilance d'une sentinelle, à coup sûr la sentinelle se serait endormie par excès d'insubordination; mais, en l'absence d'un chef, personne n'ayant recommandé la vigilance, un bandit, moins ivre n'avait pas fermé les yeux et regardait les quatre horizons.

Une voile parut à l'ouest. Le bandit se leva, prit la lunette et poussa un sifflement de reptile. L'équipage resta sourd; il fallut recourir aux moyens violents pour l'arracher à sa torpeur.

— Une voile! une voile! crièrent plusieurs voix.

Pour des pirates, un navire signalé est toujours un ennemi.

— Tout le monde sur le pont! cria tout le monde.

Les plus séditieux de la bande criaient aussi :

— Nommons un capitaine! nommons un chef!

Une voix lança cet anathème contre Bantam :

— Ce coquin a déserté avec la meilleure part; si jamais il tombe entre nos mains, son plus petit morceau sera l'oreille! il fait le nabab, lui! Il se blanchit avec la craie de Chéribon! il rougit

de sont teint, le maudit !

— Me voulez-vous pour chef ? cria Cobra-Capel.

— Oui! oui! répondirent une vingtaine de voix. Vive Cobra-Capel! vive le rusé serpent de Téboultny!

— Allons! dit le chef élu; canonniers, à vos pièces! le navire est un fin volier. Il va faire chaud.

— Il bat pavillon de France! cria une voix de la proue.

— Mille cornes de rhinocéros! reprit Cobra-Capel, je vous dis que c'est Surcouf!

— Bien! dit Cél-de-Tigre, je l'avais prévu! Bantam nous a trahis! il a laissé vivre Surcouf, pour nous faire pendre à sa grande vergue! Que la trompe d'un éléphant le caresse à Chéribon!

Le navire aperçu volait comme un oiseau, et ce n'étaient pas les manœuvres inhabiles et indolentes de Malaca qui pouvaient sauver les bandits.

Une fumée d'azur courut dans un rayon de soleil, et la Malaca reçut un boulet dans son bastingage à tribord.

— Bien tiré! cria Cobra-Capel; je reconnais l'œil de Surcouf.

— Nous serons mieux pendus, dit une voix.

— Oh! je l'en défie, de me pendre, moi, reprit Cobra-Capel. Amis, feu par tout!

Les deux jeunes esclaves s'étaient évanouies sur des lambeaux de voiles, et personne ne les remarqua.

— Par le dragon du soleil! cria le

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. DU 1<sup>er</sup> MARS 1871.

— 23 —

LES DAMNÉS DE L'INDE

PAR MÉRÉ

PREMIÈRE PARTIE.

XVI

SUITE

Surcouf leur fit cette proclamation concise (il ne faut pas trop parler aux marins, disait Nelson) (1) :

(1) La plus belle des proclamations a été faite par Nelson, à bord du Victory je l'ai lue sur le monument élevé dans la Bourse de Liverpool : — England expects every man to do his duty. (L'Angleterre attend que chacun fera son devoir.)